

## Historique de la CFCIB

Mai 2010-Mai 2013, exactement trois ans, jour pour jour, que l'actuelle « plate forme du secteur privé du Burundi », la Chambre Fédérale du Commerce, d'Industrie et d'Artisanat du Burundi (CFCIB), travaille nuit et jour pour développer et promouvoir le secteur privé burundais. Le vendredi 07 juin 2013, Madame Consolata Ndayishimiye a présenté le rapport de son mandat de trois ans.

L'actuelle CFCIB trouve ses origines dans la Chambre de Commerce et d'Industrie des Territoires Belges Occupés et du District du Kivu fondée en 1923.

En 1943, les opérateurs économiques du Kivu et du Rwanda - Urundi décidèrent de former deux organisations séparées. Ainsi naquit la Chambre de Commerce et d'Industrie du Rwanda-Urundi. Elle avait toujours une orientation corporatiste et sa composition restait essentiellement européenne.

Le Rwanda et le Burundi décidèrent de mettre fin à leur union économique en 1964. Il fut mis sur pied alors la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi. Mais déjà vers le milieu des années 1970 commença à émerger une classe de commerçants et d'industriels nationaux. Ceux-ci décidèrent de former une Association d'opérateurs économiques nationaux. Cette nouvelle Chambre et l'Ancienne fusionnèrent en 1980 pour donner naissance à la Chambre de Commerce et d'Industrie du Burundi nouvelle version, à la demande des Pouvoirs Publics. Elle associait pour la première fois en son sein et dans ses organes dirigeants, les Nationaux et Etrangers du Burundi. La collaboration entre cette nouvelle institution et les Pouvoirs Publics devint plus étroite même si la Chambre demeura de droit privé et qu'elle garda son autonomie.

La Chambre de Commerce et d'Industrie décida d'élargir le champ de son intérêt et l'éventail de ses interventions en incluant en son sein et pour la première fois les petits commerçants, les agriculteurs, les artisans pour en assurer l'encadrement. En 1989, la CCIB s'est dotée de nouveaux statuts lui permettant de s'acquitter avec une efficacité accrue de sa mission de promotion et d'encadrement du Secteur Privé burundais.



Pour contrer la dispersion d'énergie et pour être plus efficaces, les Organisations des Professionnels du Secteur Privé ont décidé de mettre sur pied une organisation faitière qu'ils ont nommée Chambre Fédérale de Commerce et d'Industrie du Burundi, CFCIB en sigle.

La CFCIB s'est dotée de nouveaux statuts et de nouveaux organes depuis avril 2010 jusqu'à nos jours.

*Mme Consolata Ndayishimiye  
présentant le rapport de fin de  
son mandat avant les élections de  
nouveaux dirigeants de la CFCIB*

Le 12 mai 2010, l'Assemblée Générale des délégués a élu Madame Consolata Ndayishimiye comme Présidente et Mr Constantin Ndikumana comme vice présidente pour un mandat de 3 ans. C'est le tout premier mandat la CFCIB en tant que la structure faitière du secteur privé burundais.

Le vendredi 07 juin 2013, Madame Consolata Ndayishimiye a présenté le rapport de fin de mandat et procédé aux élections de la nouvelle équipe dirigeante. C'est un rapport plein de réalisations, de projets clôturés et de perspectives prometteuses. Elle n'a pas manqué de signaler que le CFCIB doit faire face à une série de défis.

Entre temps, des élections de la nouvelle équipe s'organisent après la présentation de ce rapport. Messieurs Anatole Nzigamasabo et Econie Nijimbere battent campagne pour la présidence pour la CFCIB. Monsieur Econie Nijimbere remporte les élections avec 85 voix. Son challenger n'obtint que 39 voix et 2 voix furent déclarées nulles. Les participants à cette Assemblée Elective de la CFCIB ont voté par acclamation Monsieur Audace Ndayizeye, candidat unique au poste de vice président de la CFCIB. "Les programmes présentés lors de la présentation des candidats aux élections répondent aux défis actuels de la CFCIB et seront pris en compte durant notre mandat", a dit Monsieur Econie Nijimbere, nouveau président de la CFCIB.

## La CFCIB: but et organisation

### OBJET ET MISSIONS DE LA CFCIB

La CFCIB a pour objet d'initier, de proposer et de soutenir toutes les actions visant à améliorer l'environnement des affaires en vue du développement du secteur privé.

La CFCIB est notamment chargé de :

- Concevoir, proposer et contribuer à la promotion et à la mise en œuvre d'une politique générale de développement du secteur privé ;
- Représenter les chambres sectorielles du secteur privé la composant et défendre leurs intérêts auprès du gouvernement, des administrations nationales et locales, des institutions ou organisations publics, semi-publics ou privés, des organisations non gouvernementales et des bailleurs de fonds ainsi qu'auprès des organisations internationales ;
- Mettre à la disposition des entreprises et autres associations du secteur privé des services d'assistance technique, de conseil spécialisé d'information, de formation et tous services de développement de l'entreprise et des organisations professionnelles du secteur privé ;
- Contribuer à l'instauration des conditions nécessaires au renforcement et à l'accès au crédit commercial, aux exigences de la transparence, à la libre concurrence, à la mise en place d'une législation fiscale incitative au développement économique et sociale et à la lutte contre les pratiques qui nuisent à la stabilité des affaires ;
- Aider à la mise en relation des opérateurs économiques nationaux avec des partenaires de la sous-région et internationaux ;
- Susciter ou réaliser elle-même des études économiques en rapport avec les nécessités du moment et répondre à des enquêtes réalisées à l'initiative des pouvoirs publics ou d'autres partenaires ;
- Promouvoir le commerce national et international notamment par des manifestations commerciales telles que les foires et l'encadrement de la participation des firmes burundaises à des foires et expositions étrangères ;
- Aider à la normalisation ou à la standardisation des marchandises et au dépôt d'échantillons, contribuer à la vulgarisation et à la mise en place desdits standards et normes.

### STRUCTURE ORGANISATIONNELLE DE LA CFCIB

Les organes de la CFCIB sont :

- l'Assemblée Générale ;
- le conseil d'administration ;
- le bureau ;
- le secrétariat Général ;
- le collège des commissaires aux comptes.

L'assemblée générale de la CFCIB est constituée par des représentants désignés par les chambres sectorielles, les chambres transversales et le collège électoral des membres d'honneur et sympathisants. L'assemblée Générale est compétente pour délibérer et prendre des résolutions sur toutes les questions concernant la vie de la CFCIB.

Le conseil d'administration détient les pouvoirs les plus étendus pour l'administration et la gestion de la CFCIB. Il a pour limites son objet et les prérogatives expressément réservées à l'assemblée générale.

Le suivi constant de la gestion quotidienne de la CFCIB et de la mise en œuvre des décisions prises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration est confié à un bureau composé du Président, du Vice Président, de 4 Présidents de chambres sectorielles ou transversales désignés par le Conseil d'Administration et du Secrétaire Général.

La gestion quotidienne de la CFCIB et l'exécution des décisions de ses organes est assurée par un Secrétaire Général ayant une formation de très haut niveau et jouissant d'une longue expérience professionnelle orientée dans les affaires.

Deux commissaires aux comptes nommés par l'Assemblée Générale pour une période de deux ans non renouvelable vérifient la régularité des comptes de la CFCIB et font rapport à cet organe.

## Réalisations de la CFCIB de mai 2010 à mai 2013

- La dotation à la CFCIB d'un personnel grâce au financement du Gouvernement du Burundi, le projet PSD et TMEA ;
- Le Renforcement des capacités du secteur privé par des formations locales (anglais à travers le projet Williams Academy financé par TMEA, business edge co-financé par la SFI et le CIR, élaboration des business plan avec l'appui du Programme de Renforcement de Gouvernance Economique-PRGE de l'ACBF) ou internationales par la participation aux différents réunions et/ou ateliers ;
- L'Apurement des arriérés de l'ancienne CCIB grâce à l'appui du Gouvernement du Burundi, pour un montant de 116 591 310 FBU et récupération du titre de propriété de l'immeuble de la CFCIB qui avait été hypothéqué à la Banque ;
- La Dotation de manuels de Gestion à la CFCIB : le Règlement d'ordre intérieur, Manuel de Procédures, de gestion de ressources humaines, le Manuel de gestion financière et cela avec l'appui financier du projet PSD ;
- La mise en place et alimentation permanente du site web de la CFCIB avec l'appui technique et financier de Trade Mark East Africa. Le public peut accéder à toute information en rapport avec la chambre en cliquant sur le lien : [www.cfcib.org](http://www.cfcib.org) ;
- Réhabilitation de l'immeuble abritant la CFCIB ;
- La participation dans différentes commissions, Comités, groupes de travail ou autres organes ;
- La Reprise de l'octroi des subventions de la part de l'Etat depuis 2012, l'appui de l'Etat avait été gelé depuis 2001 ;
- L'Organisation d'une retraite de 2 jours du Conseil d'Administration de la CFCIB à Banga en décembre 2012 avec l'appui technique et financier de la Danish Industry, la Confédération des Industries Danoises. A l'issue de la retraite, cinq(5) obstacles majeurs au développement du secteur privé burundais sur base desquels la CFCIB doit mener une campagne de plaidoyer ont été identifiés à savoir l'inefficacité du partenariat public-privé, l'insuffisance des infrastructures, la corruption, l'accès difficile au financement et la surtaxation ;
- Valorisation de l'image du secteur privé et amélioration du climat des affaires ;
- Développement des relations entre opérateurs burundais et ceux de la sous-région ou internationaux.



*Vue partielle des invités et délégués à l'Assemblée Générale de la CFCIB*

## La CFCIB participe dans DES commissions de travail et autres organes

1. Le Comité de Pilotage pour la mise en place d'un schéma Directeur d'aménagement et d'Urbanisme pour la ville de Bujumbura à l'horizon 2025 ;
2. La Commission nationale sur les barrières non tarifaires ;
3. La Commission en charge de la révision du Code Général des Impôts et Taxes ainsi que la TVA et dont les principaux résultats sont entre autres la baisse de l'impôt sur le bénéfice passant 35% à 30%, la suppression du prélèvement forfaitaire de 4% sur les importations; la suppression du 1% du Chiffre d'Affaires en cas de réalisation d'une perte, l'augmentation de la tranche exonérée de l'Impôt Professionnel sur les Rémunérations (IPR) passant de 40 000FBU à 150 000FBU pour les salariés ;
4. La Commission sur l'environnement ;
5. La Commission de suivi-évaluation de la mesure présidentielle de détaxation de certaines denrées alimentaires ;
6. Les Commissions sur le doing business : comité décisionnel et comités technique ;
7. Le Comité Technique de l'Information statistique ;
8. La Commission en charge de la mise en place du système de contrôle de qualité des produits et Véhicules usagés à destination du Burundi ;
9. Le Groupe de travail chargé d'élaborer les propositions de stratégies à adopter pour que le Burundi bénéficie des avantages de l'AGOA ;
10. Le Comité Interministériel en charge du dossier de facilité d'ajustement du COMESA et mécanisme d'appui à l'intégration Régionale ;
11. Le Comité Technique Multisectoriel chargé de participer et de faire le suivi du processus de l'élaboration de la politique Nationale de l'Emploi ;
12. Le Comité National en charge du suivi de la mise en œuvre du protocole sur le marché commun ;
13. La Commission sur l'enseignement et la formation technique et professionnelle pour une meilleure adéquation formation-emploi ;
14. La Commission sur l'enseignement supérieur ;
15. La Commission sur la loi contre le blanchiment d'argent ;
16. Le Comité en charge de la négociation de l'Union Monétaire ;
17. Le Conseil d'Administration de l'Agence de Promotion des Investissements ;
18. Le Conseil d'Administration de l'OBR ;
19. Le Conseil d'Administration de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics ;
20. La Commission sur la crise due à l'incendie du marché central de Bujumbura ;
21. Le Comité de Coordination des subventions du Fonds mondial de lutte contre le SIDA, la tuberculose et le paludisme (CCM Burundi en sigle) ;
22. Le Comité du « Mentorship » du Ministère ayant le commerce dans ses attributions ;
23. La CFCIB assure la Vice-Présidence du CEBAC ;
24. Le Groupe sectoriel du développement du secteur privé ;
25. La Commission paritaire de conciliation.

**La participation du secteur privé dans toutes ces commissions, comités ou groupes de travail prouve à quel point la CFCIB est entrain de regagner la confiance et redorer son image vis-à-vis du Gouvernement et des Partenaires Techniques et Financiers. Les travaux de ces commissions sont continus et la CFCIB doit être régulièrement informée et faire siennes toutes les décisions prises.**

## La CFCIB a développé des partenariats...

### Organisation des événements

- L'organisation de dix (10) B2B, 3 dans le cadre de la semaine belge, Inde, Kenya, Russie, Rwanda, Afrique du Sud, Pays Bas (NABC), Dubaï ;
- L'organisation du 1er Salon de l'emploi au Burundi en mars 2012 ;
- L'organisation de la 1ère foire régionale en juin-juillet 2012 ;
- L'organisation de la foire artisanale Jua Kali Nguvu Kazi (décembre 2012) ;
- L'échange d'expérience dans le cadre du projet SOPSED (France, Belgique, Royaume Uni) ;
- L'organisation dans le cadre du projet SOPSED d'une conférence Europe-EAC à Nairobi sur le commerce et les opportunités d'investissement au sein de l'EAC et organisation à cette même occasion d'une rencontre B2B entre les hommes d'affaires européens et ceux des pays de l'EAC dont le Burundi ;
- La participation active de la CFCIB dans les activités de l'EABC et de l'EAC, la Présidence de l'EABC était assurée par la CFCIB durant l'exercice 2011 ;
- La reprise de la coopération avec la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) ;
- La coopération entre la CFCIB et la Danish Industry (DI) ;
- La participation aux conclaves et autres rencontres/expositions de nature à permettre aux opérateurs burundais de tirer profit des meilleures pratiques et nouer des partenariats éventuels avec les opérateurs d'autres pays (Inde, Dubai, îles Maurices,...) ;
- L'organisation du forum des dirigeants d'entreprises avec le Secrétaire Général de l'EAC ;
- L'organisation de deux ateliers avec le Royaume des Pays Bas sous les thèmes « le Royaume des Pays Bas au service du secteur privé » et « les perspectives économiques et l'intégration régionale » ;
- La participation à la 3ème édition de la réunion annuelle sur l'investissement et au Forum Global des Affaires qui a eu lieu à Dubai à fin avril 2013.

### **La CFCIB est aujourd'hui membre de plusieurs organisations**

- Le COMESA Business Council où elle est membre du Conseil d'Administration ;
- L'East African Business Council où elle assure la Vice-Présidence avec 3 autres opérateurs économiques burundais comme membres du Conseil d'Administration ;
- La Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF).

### **La CFCIB est invitée dans des fora internationaux**

- **Forum d'investissement économique en Afrique**  
Premier Forum d'Investissement Économique en Afrique du 28 au 29 Juin 2013 organisé par l'Association " Jeunesse d'Aide Internationale au Développement " à Nice en France.
- **Forum-atelier de Libreville**  
Forum-Atelier d'échanges et de partenariat PME -PMI du Gabon et du Burundi du 9 au 12 Juillet 2013.
- **La 37<sup>e</sup> Foire Internationale de Dar-Es-Salam**  
Du 28 Juin au 08 Juillet 2013, les Femmes et Hommes d'Affaires Burundais ont participé à cette foire
- **Quatrième Conférence Internationale de la Diaspora Burundaise**  
La Quatrième Conférence Internationale de la Diaspora Burundaise se tient à Oslo en Norvège du 20 au 22 Juin 2013.

## Le porte feuille de la CFCIB durant ces trois dernières années

### Projets Clôturés

- Le projet SOPSED financé par le programme PRO€NVEST de l'Union Européenne (UE) pour un montant de 164 050€
- Le projet 1<sup>er</sup> Salon de l'emploi au Burundi organisé en collaboration avec le Ministère ayant la fonction publique dans ses attributions sur financement des Pays Bas (Hollande) pour un montant de 51 484835 bif.
- Le Projet de partenariat avec la Société Econet pour l'extension des médias de la radio CCIB-FM+ pour couvrir tout le territoire national voire les pays limitrophes.

### Projets non encore démarrés

- Le projet de la mise en place de l'Espace de l'Entreprise du Burundi (2EB) en vue de financement par la BAD et l'African Capacity Building Foundation (ACBF) pour des montants respectifs de USD 164 000 et USD 16 343 ;
- Le Projet d'Appui à la Formation Professionnelle Consulaire pour la Chambre sectorielle de l'Hôtellerie et du tourisme (CS/HTB) en vue de financement par la Conférence Permanente des Chambres Consulaires Africaines et Francophones (CPCCAF) pour un montant de 30 131€ ;
- Le Projet de réalisation d'une enquête des entreprises en partenariat avec le Ministère ayant l'emploi dans ses attributions sur financement de la BAD et l'African Capacity Building Foundation (ACBF) à travers le Programme de Renforcement des capacités de Gouvernance Economique (PRGE) ;
- Le Projet en partenariat avec le Ministère de l'agriculture pour la mise en place d'une unité de transformation de fruits et légumes ;
- Le Projet d'appui à la chambre sectorielle agri-business sur financement de l'USAID ;
- Les projets soumis au Ministère du Commerce par les chambres sectorielles pour financement sur la rubrique «encadrement des opérateurs économiques ».

### Projets en cours

- Le projet de renforcement des capacités institutionnelles à la CFCIB financé par le PSD pour un montant de USD 100.000 ;
- Le Projet de renforcement des capacités dans le cadre du Projet business-Edge cofinancé par la SFI et le Cadre Intégré Renforcé



Vue partielle des participants à l'Assemblée Générale Elective de la CFCIB

## Econie Nijimbere et son équipe promettent un secteur privé compétitif, dynamique et inclusif...



*De gauche à droite: Monsieur Christian Nkengurutse, Secrétaire général de la CFCIB, Monsieur Econie Nijimbere, Président nouvellement élu de la CFCIB, Monsieur Audace Ndayizeye, Vice Président nouvellement de la CFCIB*

Monsieur Econie Nijimbere, président entrant de la CFCIB part du schéma du cycle de vie d'une entreprise pour promettre aux opérateurs économiques qu'il oeuvrera pour un secteur privé compétitif, dynamique et inclusif.

Il a dit que la CFCIB accompagnera les opérateurs économiques de toutes les chambres sectorielles dans la facilitation des affaires en s'appuyant sur les indicateurs du Doing Business.

## Les perspectives de la CFCIB dans les 3 ans ( mai 2013 - mai 2016)...

La Chambre Fédérale du Commerce et de l'Industrie CFCIB est sur le point d'atteindre sa vitesse de croisière, a reconnu Madame Consolate Ndayishimiye. Elles sont confrontés à une série de défis liés à l'accès aux informations, aux plaidoyers dans le cadre de dialogue Public-Privé, au renforcement des capacités et à l'accès à l'encadrement de tous les opérateurs économiques du Burundi. Pour relever ces défis, la Chambre Fédérale du Commerce et de l'Industrie, Monsieur Econie Nijimbere et son équipe promettent des actions allant dans le sens de :

- Redynamiser les organes de gestion de la CFCIB ;
- Renforcer la visibilité au niveau national et international ;
- Assurer un dialogue permanent avec l'autorité publique ;
- Mobiliser les ressources financières pour la promotion du secteur privé burundais ;
- Renforcer les chambres sectorielles pour les rendre plus dynamiques afin de pouvoir assurer des services aux membres respectifs ;
- Encourager les sectorielles, qui le souhaitent, à se regrouper pour être plus fortes ;
- Trouver des partenariats pour des projets à réaliser dans les chambres sectorielles au profit des membres, la CFCIB ;
- Assurer et fortifier le lien entre le Secrétariat Général de la CFCIB et les chambres sectorielles ;
- Renforcer l'utilisation de la radio CCIB-FM+ pour promouvoir le secteur privé.

## Les élections à la CFCIB en images

### LECTURE DU REGLEMENT ELECTORAL ET VÉRIFICATION DU QUORUM



Madame Consolate Ndayishimiye organise les élections de la nouvelle équipe dirigeante de la CFCIB. Elle annonce d'abord les dispositions réglementaire des élections à la Présidence et à la Vice Présidence de la CFCIB. Elle demande ensuite aux scrutateurs désignés sur place de vérifier si le quorum est atteint. Enfin elle accorde la parole aux candidats



Les scrutateurs rassurent l'Assemblée présente : le quorum (2/3) exigé par les statuts de la CFCIB est largement dépassé. Sur 133 présidents et délégués des chambres de commerce et d'industrie sectorielles et/ou transversales, 126 étaient présents.

### ANATOLE NZIGAMASABO ET ECONIE NIJIMBERE BATTENT CAMPAGNE POUR LA PRESIDENCE DE LA CFCIB... ...ET AUDACE NDAYIZEYE EST CANDIDAT UNIQUE A LA VICE PRESIDENCE



Anatole Nzigamasabo (à gauche), Directeur Général de l'Entreprise de construction Robuco et Econie Nijimbere (à droite), Directeur Général de la Société Imprimerie Mister Munité Services, en campagne.



Résultats électoraux



Audace Ndayizeye, Candidat unique à la Vice-Présidence, présente son programme une fois élu.



Audace Ndayizeye est élu par acclamation au poste de Vice Président de la CFCIB.